

APIcité

Le label

En 2019, la ville de Thoiry a candidaté pour obtenir la 1^{ère} abeille du label APIcité®, un label national pour les collectivités qui aiment, protègent et défendent les abeilles et les pollinisateurs sauvages.

Ce label, créé par l'Union Na



tionale de l'Apiculture Française (UNAF) se veut incitatif dans le but de développer les bonnes pratiques non seulement en faveur des abeilles domestiques, des pollinisateurs sauvages, de la biodiversité mais aussi et plus généralement de la qualité de vie des habitants.

Le 20 novembre 2019, le label 1^{ère} abeille “démarche reconnue” pour la ville a été remis aux élus de Thoiry lors du salon des maires et des collectivités locales.

Le comité de labellisation a particulièrement valorisé la gestion différenciée des espaces verts Thoirysiens et le volet sensibilisation au public.

Thoiry est la première ville du Pays de Gex et la 3^e du département à être labellisée par l'UNAF.

Lundi 15 novembre 2021, Muriel Bénier, maire de Thoiry et

Alain Guioton, conseiller municipal délégué aux labels environnementaux, ont reçu la 2^e abeille du label "démarche remarquable" dans les locaux de la Société Nationale d'Horticulture de France.

Le comité de labellisation a particulièrement valorisé :

- Une belle continuité du travail accompli depuis 2019
- Une forte volonté politique d'entretenir et de valoriser le patrimoine vert de la commune
- La convention de mise à disposition gracieuse de terrains municipaux pour la mise en place du rucher école avec l'association des apiculteurs du Pays de Gex

Depuis l'obtention de la 1^{ère} abeille en 2019, la ville a mené de nouvelles actions afin de faire connaître les pollinisateurs au public : création d'une exposition, décor en entrée de ville, sculptures d'abeille dans les massifs, plantons de plus en plus mellifères et implantation d'un rucher école.

Une dizaine d'apiculteurs est référencée sur la commune et participe largement au maintien des pollinisateurs sur le territoire.

Le 8 décembre 2023, le comité de labellisation a renouvelé la label 2 abeilles, démarche remarquable à la ville de Thoiry.

La pérennité des actions en faveur de la préservation de l'abeille et de l'environnement a été valorisée et particulièrement :

- Une démarche de plantation de plantes mellifères
- La défense de l'abeille et des pollinisateurs au centre de la politique environnementale de la commune
- Les actions de sensibilisations organisées avec les apiculteurs et structures apicoles locales

Semaine des fleurs pour les abeilles, édition 2023

Du 9 au 18 juin, la commune de Thoiry, labellisée 2 abeilles APIcité®, participe à l'opération "La semaine des fleurs pour les abeilles".

Indispensables au maintien de la biodiversité et de la reproduction des fleurs, les pollinisateurs jouent un rôle crucial dans la production alimentaire.

Pour aider et nourrir ces précieux travailleurs, essentiels aux cultures agricoles et au maintien de la biodiversité, les professionnels du végétal se mobilisent du 9 au 18 juin 2023 pour la 7ème édition de la Semaine des Fleurs pour les Abeilles.

L'opération nationale est organisée par VALHOR, l'Interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage en partenariat avec l'Observatoire Français d'Apidologie (OFA).

A l'occasion de cette semaine, la municipalité a à cœur de vous faire découvrir les plantes mellifères qui attirent les pollinisateurs, ces insectes qui transportent des grains de pollen entre les organes de reproduction mâle (étamines) vers les pistils (organes femelles) des fleurs.

N'hésitez pas à participer :

- en plantant dans votre jardin, sur votre balcon... des plantes mellifères
- en parcourant les rues de Thoiry du 9 au 18 juin : les plantes mellifères des massifs municipaux sont repérées par des pique-pots
- En consultant le guide des plantes mellifères, (comment et quand les planter), disponible à l'accueil de la mairie ou à la bibliothèque municipale sur demande



LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

La présence du frelon asiatique est avérée sur le Pays de Gex.

Pourquoi est-il nuisible ?

Le frelon asiatique chasse différents insectes : libellules, mouches, chenilles, abeilles mellifères et solitaires, pollinisateurs de tout type, araignées, oisillons ou cadavres de petits animaux pour nourrir ses larves.

Il met ainsi en danger la chaîne alimentaire en réduisant considérablement la population des insectes de toutes espèces dont les pollinisateurs.

Comment le reconnaître ?



Comment signaler un individu ou un nid ?

Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique est invitée à en faire le signalement sur la plateforme de signalement en ligne : frelonsasiatiques.fr



Contact

Mairie de Thoiry



374, rue Briand Stresemann
01710 THOIRY



[04 50 41 21 66](tel:0450412166)



mairie@mairie-thoiry.fr



mairie-thoiry.fr

En savoir +

Label APIcité

En chiffres



2017

1^{ère} abeille APIcité



2019

2^e abeille APIcité



10

apiculteurs en exercice



1

rucher école